



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search  
<http://ageconsearch.umn.edu>  
[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

## **Compétitivité de la filière anacarde au Bénin: une analyse des effets aux prix de référence**

*Oloukoï L. et Adégbola Y.P.*

### **Résumé**

La politique agricole du Bénin connaît depuis quelques années, de profonds changements. En effet, les différentes imperfections du marché et les risques liés à la monoculture ont amené l'Etat à opter pour une diversification agricole. Ainsi, neuf (09) filières dont la filière anacarde sont identifiées comme prioritaires. Cette étude utilise la Matrice d'Analyse des Politiques (MAP) pour évaluer la compétitivité des différents segments de la filière anacarde au Bénin. A cet effet, une enquête quantitative est menée auprès des différents acteurs à savoir 198 producteurs, 61 commerçants et 7 transformateurs. Les résultats issus de l'étude montrent que les systèmes de production, de commercialisation et de transformation de la filière sont tous compétitifs. Les systèmes de production les plus compétitifs sont ceux utilisant les plantules issues de sélection des semences améliorées comme mode de semi de l'anacarde. L'étude conclut aussi que la filière avec le système de transformation voit sa compétitivité s'améliorer. Par contre, le système de commercialisation, dans son organisation actuelle ne favorise pas les producteurs. De tout ce qui précède, il est à retenir que toute politique de diversification orientée vers le développement de la filière anacarde sera bénéfique pour les acteurs concernés et pour la nation. Cette politique devra surtout viser à amener les producteurs à pratiquer les systèmes de production les plus compétitifs et à résorber les divergences d'intérêts observées entre les producteurs qui sont les plus grands perdants et les commerçants.

### **Introduction**

La filière anacarde au Bénin utilise un grand nombre d'acteurs différents les uns des autres par leurs fonctions, rôles, objectifs, etc. Ces acteurs sont, en effet, les producteurs (premiers acteurs dans la chaîne), les intermédiaires (commerçants, collecteurs, grossistes, courtiers, etc.), les exportateurs et l'Etat. Le souci pour chaque acteur de sauvegarder ses intérêts, de maximiser ses profits par le développement de bon nombre de stratégies, génère des conséquences qui ne favorisent pas toujours l'amélioration de la compétitivité de la filière. L'on peut souvent constater que les prix du marché ne reflètent pas toujours la vraie valeur économique des produits. L'une des principales raisons à cette différence de prix est liée à certaines formes d'intervention de l'Etat ou d'autres acteurs perturbant les processus économiques (taxes, réglementations, contingentements, fixations de prix et mesures diverses de politiques économiques). Dans le cas du Bénin, et précisément dans la filière anacarde, ces distorsions peuvent être réparties suivant trois niveaux: production, commercialisation, régulation étatique. Au niveau de la production, l'on observe en effet une absence de coordination dans la vente des

produits, une absence d'informations fiables sur les opportunités qui s'offrent, etc. Toutes ces situations ne favorisent pas une amélioration des prix aux producteurs. Le secteur de la commercialisation est marqué par une inorganisation totale. Ce qui s'explique par la faible position de négociation des producteurs et qui a pour conséquence une rémunération sous optimale de ces derniers. Les commerçants sont en effet soupçonnés de réaliser des bénéfices au détriment des producteurs. Hormis la culture cotonnière, pour laquelle la commercialisation est suffisamment organisée avec un prix garanti et fixé avant les semis, la production de l'anacarde ne bénéficie pas encore de la part de l'Etat d'une intervention rigoureuse.

Cette étude vise à évaluer de manière globale la compétitivité de la filière anacarde au Bénin.

### **Matériels et méthodes**

Des données aussi bien secondaires que primaires sont utilisées dans cette étude. Les données secondaires sont collectées à l'aide de guides d'entretien auprès des institutions administratives et privées impliquées dans l'agriculture et plus spécifiquement dans la filière anacarde. Les données primaires ont été obtenues à

**Tableau 1.** Structure de la MAP

	Produits	Coûts		Profits
		Intrants Echangeables	Intrants Non Echangeables	
Prix privé	A	B	C	D
Prix social	E	F	G	H
Transferts de politiques	I	J	K	L

Source: Adapté de Monke et Pearson (1989), p. 19.; Mohanty, Fang et Chaudhary (2003)

l'aide de questionnaires structurés spécifiques administrés à 198 producteurs, 61 commerçants et 7 transformateurs.

Au niveau de la production, huit (08) grands systèmes ont été formés. Ces systèmes sont S1 (semis direct + céréales), S2 (semis direct + racines et tubercules), S3 (semis direct + coton), S4 (semis direct + légumineuses), S5 (plantules + céréales), S6 (plantules + racines et tubercules), S7 (plantules + coton), S8 (plantules + légumineuses).

Le modèle d'analyse utilisé est le MAP (en anglais Policy Analysis Matrix) présenté ci-dessous.

Les indicateurs évalués sont le profit privé ( $D=A-(B+C)$ ), le profit social ( $H=E-(F+G)$ ), les transferts nets ( $L=D-H$ ), le coût en ressources domestiques ( $CRI=G/(E-F)$ ) et le coefficient de protection effective CPE ( $(A-B)/(E-F)$ ).

Le profit privé est la différence entre les revenus observés (A) et les coûts (B+C). Si le profit privé est positif, l'on dira que le système considéré est rentable et est compétitif. Le profit social représente le coût d'opportunité social. Il mesure l'efficacité du système et fournit une mesure de l'avantage comparatif du système étudié. Si le profit social est positif, cela voudra dire que le pays utilise de manière efficiente ses ressources rares et à un avantage comparatif statique dans la production du bien considéré. Les transferts sont la différence entre les prix privés et sociaux. Ils reflètent les niveaux des interventions politiques. Le CRI mesure l'efficacité économique globale de la filière en comparant le coût des facteurs domestiques «consommés» dans le processus de production, de la commercialisation ou de la transformation et le gain en devises que représente la valeur ajoutée aux biens échangeables. Un CRI supérieur à 1 signifie que le coût des facteurs

domestiques utilisés est supérieur à la valeur créée mesurée en prix internationaux; globalement, il y a donc une perte de richesse pour la collectivité. Minimiser le CRI revient donc à maximiser le profit pour la collectivité. Le CPE est un indicateur du rapport entre la valeur ajoutée aux biens échangeables par le processus de production, de commercialisation ou de transformation aux prix du marché d'une part, et aux prix de référence d'autre part. Il donne une mesure de l'incitation (Fang, 1999). Ces incitations sont généralement créées par la politique économique nationale en faveur de la filière.

Les données utilisées dans la construction de la MAP sont relatives au rendement, à la quantité d'intrants, aux prix du marché aussi bien pour les inputs que pour les produits, au coût des équipements, au coût de la main d'oeuvre. Les données sur les coûts de transport, la taxation, les coûts de stockage, le taux de change, etc. ont été utilisées pour le calcul des prix de parité.

### Résultats et discussions

Le tableau 2 ci-dessous présente quelques résultats issus de la Matrice d'Analyse des Politiques MAP pour les huit (08) systèmes de production étudiés.

L'analyse du tableau 2 montre que tous les systèmes dégagent un profit privé positif. Ainsi donc, les recettes tirées de l'activité de production d'anacarde sont largement supérieures aux coûts consentis. Aussi, peut-on constater que des huit (8) systèmes étudiés, le système le plus rentable pour les producteurs est le système S7. Par ordre décroissant de profit privé, l'on a donc: S7-S3-S4-S6-S5-S2-S8-S1. L'on peut remarquer en outre que tous les systèmes étudiés ont un profit social positif. La production dans ces différents systèmes entraîne des coûts sociaux plus faibles que le revenu net qu'en tire la communauté (la nation). Tous les systèmes, à l'exception de S1

**Tableau 2.** Indicateurs d'analyse de la MAP pour système de production

Indicateurs	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	Recherche
Profit privé (FCFA/ha)	19622	30724	60218	57072	34367	55778	166550	21004	204327
Profit social (FCFA/ha)	22990	72869	74361	50527	33740	59211	179538	26022	165714
Transferts (FCFA/ha)	-3368	-42146	-14143	6545	534	-4929	-12987	-5018	38613
CRI	1,17	0,71	0,73	0,77	0,82	0,53	0,64	0,70	0,196
CPE	0,98	0,89	0,97	1,07	0,99	0,97	0,96	0,97	1,190

Source: Résultats des analyses, 2006

dégagent un CRI positif et inférieur à un. Ces systèmes sont compétitifs et dispose d'un avantage comparatif pour la nation. Le système S6 est le plus compétitif (CRI=0,53). Le pays gagnera plus de devises en s'investissant dans un tel système. A la lecture du tableau 2, l'on constate qu'en dehors des systèmes S4 et S5, tous les autres systèmes présentent un transfert net négatif. Ceci signifie pour ces systèmes que le profit privé est plus faible que le profit social. Ainsi donc, les producteurs de ces systèmes (S1, S2, S3, S6, S7 et S8) subissent une taxe implicite sur leurs revenus. On dira par exemple que les producteurs du système S1 subissent une taxe implicite de 3368 FCFA/ha. Le système le plus taxé ici est S2 (42146 FCFA/ha). Les producteurs de ces systèmes ne bénéficient pas du tout d'une incitation à produire. Par contre, les systèmes S4 et S5 bénéficient d'un transfert net positif (respectivement 6545 et 534 FCFA/ha). Toutefois, il faut constater que des deux systèmes, c'est seulement le système S4 qui bénéficie réellement d'une incitation à produire car il est le seul système dont le CPE est supérieur à 1 (CPE=1,07).

Le tableau 3 présente les différents résultats pour toute la filière et quelques scénaris. Il se dégage de l'analyse de ce tableau que la filière anacarde, avec un profit

privé de 100,65 FCFA/kg, est rentable pour tous les acteurs. Ces derniers peuvent donc utiliser efficacement leurs ressources dans la filière. Egalement la filière dispose d'un avantage comparatif avec un CRI positive et inférieur à 1. Cependant, il existe une taxe implicite de 8,09 FCFA/kg qui est perçue sur la filière. De plus la filière bénéficie d'une très petite incitation positive pour son expansion (CPE = 1,03).

Lorsqu'on isole les transformateurs de la filière, le résultat est que le profit privé que dégage la filière baisse de 66,6 FCFA/kg (différence entre 100,65 et 34,05); le profit social baisse de 65,6 FCFA/kg; le

niveau de la taxation implicite augmente de 1 FCFA/kg; l'avantage comparatif de la filière s'affaiblit (CRI passe de 0,63 à 0,88) et la filière ne bénéficie plus d'incitation positive (CPE passe de 1,03 à 0,97).

En revanche, lorsqu'on considère la filière sans la présence des commerçants, l'on constate que le profit privé que dégage la filière augmente de 44,11 FCFA/kg; le profit social augmente de 43,68 FCFA/kg; le niveau de la taxation implicite baisse de 0,33 FCFA/kg; l'avantage comparatif de la filière s'améliore (CRI passe de 0,63 à 0,57) et la filière bénéficie d'incitation positive pour son expansion (CPE passe de 1,03 à 1,07).

### Conclusion

Selon la théorie économique, l'agriculture peut contribuer à la croissance à trois niveaux: la contribution par la production, la contribution par le marché et la contribution par les marchés des facteurs de production (Kuznets, 1965). La filière anacarde, qui n'est qu'un secteur de l'agriculture peut aussi contribuer à la croissance de l'économie nationale. Les résultats auxquels a abouti cette étude à savoir que la filière globalement prise est compétitive et dispose d'un avantage comparatif permet de soutenir l'affirmation ci-dessus.

L'incitation positive dont bénéficient les acteurs de la filière pris globalement amène à dire que les activités de production, de commercialisation et de transformation vont continuer. La contribution par la production de la filière à la croissance sera assurée par l'augmentation de la production, des rendements, etc. L'augmentation des revenus des producteurs et donc de leurs capacités à s'acheter des biens non agricoles favorisera la contribution par le marché de la filière à la croissance. La contribution par les facteurs de production sera une réalité parce que la filière anacarde, par ses ressources contribuera à financer les

**Tableau 3.** Indicateurs d'analyse de la MAP pour toute la filière

Indicateurs	<i>Ensemble filière</i>	Filière sans transformateurs	Filière sans commerçants
Profit privé (FCFA/kg)	100,65	34,05	144,76
Profit social (FCFA/kg)	108,75	43,15	152,43
Transferts (FCFA/kg)	-8,09	-9,09	-7,76
CRI	0,63	0,88	0,57
CPE	1,03	0,97	1,07

Source: Résultats des analyses, 2006

autres secteurs de l'économie par l'injection du surplus de la filière dans les autres secteurs (taxes, emprunts, etc.). Cependant, plusieurs étapes restent à franchir avant d'arriver à la croissance du fait de la filière anacarde. Les résultats de l'étude ont montré que le niveau de compétitivité souhaité par la recherche n'est pas encore atteint même par le système de production le plus compétitif. Le fonctionnement actuel du système de commercialisation ne favorise pas le développement de la filière.

Enfin, la prospérité de la filière anacarde au Bénin dépend en grande partie de la capacité du pays à

transformer sur place les noix brutes et à exporter les produits semi finis. En effet, l'étude a montré que la filière sans les transformateurs voit sa compétitivité largement baisser. Alors toute politique visant à

promouvoir et à créer les unités locales de transformation et à développer une consommation intérieure des amandes sera d'une grande utilité pour la nation.

### Remerciements

Les auteurs remercient l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin qui a financé cette étude dans le cadre des protocoles de recherches Fonds Compétitifs/2006.

### Références

- Fang, C. et J. Beghin. 1999. «Self-sufficiency, Comparative Advantages, and Agricultural Trade: A Policy Analysis Matrix for Chinese Agriculture».
- Kuznets, S. 1965. «Croissance et structure économiques». Collection Tendances actuelles. 441 pages.
- Mohanty, S., Fang, C. et J. Chaudhary. 2003. «Assessing the Competitiveness of Indian Cotton Production: A Policy Analysis Matrix Approach». The journal of Cotton Science 7: 65-74.
- Monke, E. A., and S.R. Pearson. 1989. «The policy analysis matrix for agricultural development». Cornell University Press, Ithaca and London.